



Mardi, le 4 juin 2024

À l'attention des parents utilisateurs du service de garde

Objet : Confirmation de réservation 2024-2025

Chers parents,

Vous recevez aujourd'hui le document « CONFIRMATION DE RÉSERVATION » ainsi que le formulaire pour l'inscription au service alimentaire pour les parents concernés.

- La confirmation de réservation est basée selon l'inscription faite via Mozaïk ou en personne via le formulaire et vous donne le portrait de la fréquentation de votre enfant pour une semaine de cinq jours.
- Si vous constatez des erreurs ou avez des modifications à apporter : veuillez écrire les corrections sur le document, le signer et le retourner par courriel au plus tard le 20 juin.
- Le service alimentaire **début le 3 septembre 2024 et non à la première journée de classe** qui est le 29 août. Pour inscrire votre enfant, veuillez nous faire parvenir, par courriel, le formulaire au plus tard le 20 juin. L'inscription au service alimentaire n'est pas reconduite d'une année à l'autre, un nouveau formulaire doit être complété à chaque année scolaire.

Voici les informations à vérifier :

- Noms, numéros de téléphone, adresses
- Périodes réservées

Pour ce qui est des enfants ayant un horaire variable, la grille « Gestion des horaires variables » doit être complétée et retournée par courriel le mercredi précédant la semaine de fréquentation.

Nous considérons que tous les enfants inscrits au service de garde de l'École des Pionniers, pavillon De La Salle, seront présents (selon leur réservation) lors de la première journée d'école qui aura lieu le 29 août 2023.

Cette vérification est importante, voire essentielle, afin d'assurer la sécurité de votre enfant. Notre priorité est de l'accueillir dans des conditions idéales.

Les documents suivants seront disponibles sur le site web de l'école, à l'onglet service de garde à partir du mois d'août :

- Le document d'information générale concernant les règles de fonctionnement;
- Le calendrier de paiements;
- Le formulaire de modification de fréquentation (voir règles de fonctionnement) ;
- Le formulaire d'autorisation de départ seul ;
- Le formulaire d'autorisation d'administrer un médicament (voir règles de fonctionnement) ;
- Le formulaire d'inscription au service alimentaire.

Tous les documents doivent être acheminés par courriel à l'adresse suivante :
sdg.delasalle@cssdd.gouv.qc.ca

Nous vous remercions de votre collaboration.

Karine Beaulieu
Technicienne en service de garde
École Des Pionniers, Pavillon De La Salle
karine.beaulieu@cssdd.gouv.qc.ca